

§ 2. *L'Étudiant (1836-1840).*

Admis à l'Université, Gabriel compléta d'abord son cours d'humanités ; d'un bond il prit la tête de sa classe ; on ne tarda pas à lui confier la charge d'inspecteur ou de surveillant de ses condisciples et il gagna dans cet emploi l'estime de ses maîtres et le respect de ses camarades.

Le 1er septembre 1837 il commença l'étude de la philosophie, des mathématiques et des sciences naturelles. Durant trois ans l'adolescent allait sucer le lait fortement sécularisé de l'*Alma Mater*.

Jadis l'Université de Quito avait joui dans l'Amérique du Sud d'une grande célébrité, surtout par son dévouement aux doctrines thomistes ; mais depuis un quart de siècle toutes les facultés, excepté la théologie, avaient été confiées à des laïques imbus des nouvelles doctrines. Heureusement les mœurs des maîtres valaient mieux que leur enseignement et le tempérament chrétien des élèves et de leurs parents réagissait contre les influences de cette température viciée. Garcia Moreno échappa à tout danger, grâce aux fortes préoccupations qui dominèrent son âme dès cette époque de sa vie.

Son esprit était en ce moment envahi par l'idée que Dieu l'appelait au sacerdoce. Il lui paraissait beau de se faire soldat du Christ en ce temps de révolution où l'on pouvait s'attendre à devoir livrer de rudes combats. Encouragé dans cette pensée par Mgr Garaicoa, il reçut même de la main du prélat la tonsure et les ordres mineurs.

Mais il ne tarda point à se convaincre, sous l'œil de Dieu, que ce n'était point là sa vocation et il se livra plus que jamais à la passion de la science et se plongea dans l'étude avec une ardeur fébrile. Talent universel, il montra néanmoins une prédilection spéciale aux mathématiques et à la chimie. Un savant ingénieur français, le docteur Wyse, qui venait d'arriver au pays, lui enseigna les hautes mathématiques ; il avouait que son élève le stupéfiait par la facilité avec laquelle il faisait les calculs les plus longs et les plus compliqués.

§ 3. *L'Avocat (1840-1845).*

En attendant que sa vocation se décidât définitivement, sa philosophie terminée, Gabriel prit ses inscriptions pour l'étude du droit ; il y voyait un acheminement à la vie publique et un moyen de satisfaire sa noble passion de la justice.